

DE LA COMMUNE DE CAUMONT SUR DURANCE  
 SEANCE DU 24 MARS 2021

Membres en  
exercice :

27

Membres  
présents :

20

Date de  
convocation

17/03/2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-quatre mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Roger Orlando, sous la présidence de : Claude MOREL

Etaient présents : Mmes/MM. C. MOREL – J-L. LUSTENBERGER – A-M. ROUBAUD - H. GARCIA – J. DANON - J. TEXIER – I. MARESCAUX – B. GUILLOT – S. HOSTALERY – O. REY - D. LIBES – B. DUFAY – N. MALLEM - S. ABBES - M. JOUMOND - E. PALMA – C. BILLAUD – L. CAPANNINI - P. GROSJEAN – C. REYNAUD

Procurations : A. MULAS à J. DANON  
 J-P. JACQUART à B. DUFAY  
 A. LORNE à M. JOUMOND  
 N. LACHHEB à I. MARESCAUX  
 A. HERVIEUX à L. CAPANNINI  
 P. CHABAS à C. REYNAUD  
 M. PENNABLE à P. GROSJEAN

Secrétaire : J. DANON

**Délibération n° DEL 08 – 24.03.21 : FINANCES – Subventions aux Coopératives Scolaires**  
**Rapporteur : Joséphine DANON**

Les coopératives scolaires sont des associations. Elles sont rattachées à l'OCCE84 (Office Central de la Coopération à l'Ecole) association loi 1901 reconnue d'utilité publique et agréée au titre des associations complémentaires de l'Ecole par le Ministère de l'Education Nationale. Les coopératives scolaires fonctionnent entre-autre avec les subventions que la commune leur attribue, ces subventions sont attribuées suivant les mêmes critères que ceux définis pour l'ensemble des associations.

Il est ainsi demandé au Conseil Municipal d'approuver et de voter les subventions 2021 proposées ci-dessous :

Associations	Propositions d'attribution 2021	Votes du Conseil Municipal
Coopérative scolaire école maternelle	1 800 €	Pour : Contre : Abstention : <b>Unanimité</b>
Coopérative scolaire école élémentaire	6 000 €	Pour : Contre : Abstention : <b>Unanimité</b>

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le vote de cette délibération a été effectué pour chaque bénéficiaire d'une subvention municipale 2021.

Fait à Caumont, le 24 mars 2021  
 Le Maire  
  
 Claude Morel  
